



Accompagner vers la réussite les parents et les jeunes

## FORMULAIRE DE DON

Votre don à ARPEJ 78 est déductible de l'impôt sur le revenu.

Déduisez de votre impôt sur le revenu 66% de votre don

- Vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu
- Vous faites un don à l'ARPEJ 78
- Vous bénéficiez alors d'une réduction de votre impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don
- Dans la limite de 20% de vos revenus nets imposables.

### Comment faire un don :

- Par chèque à l'ordre de l'ARPEJ 78
- Par virement bancaire à l'ARPEJ 78
  - IBAN : FR76 3000 3021 8900 0372 6214 063
  - BIC : SOGEFRPP

Je fais un don de .....€ .....€ (en lettres)

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire de mes impôts sur le revenu 66% du montant de mon don, dans la limite de 20% de mes revenus imposables.

### Mes coordonnées

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Commune.....

Email.....

Date...../...../..... Signature.....